Syndicat des Mobilités de Touraine

Le Président,

Tours, le

10 OCT. 2025

Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

Vendredi 17 octobre 2025 à 14h30 Salle Yves Chauvin

60 avenue Marcel Dassault - 37206 TOURS

Et par visioconférence

Webex Cisco – lien envoyé par mail

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- 1- Projet de délibération relatif à l'adoption du Procès-verbal du Comité syndical du 18 septembre 2025 ;
- 2- Projet de délibération relatif à l'admission en non-valeur de titres irrécouvrables
- 3- Projet de délibération relatif à la décision modificative n°1;
- 4- Projet de délibération relatif à l'autorisation de programme Décision modificative n°1;
- 5- Projet de délibération relatif à l'autorisation de signature de l'avenant 15 à la délégation de service public ;
- 6- Projet de délibération relatif à l'autorisation de signature de l'avenant n°1 à la convention de centrale d'information multimodale JV Malin ;
- 7- Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité parcelle AR 58 Chambray-lès-Tours ;
- 8- Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité Foncier université de Tours Tours et Chambray-lès-Tours ;
- 9- Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité 110 rue de la mairie lot 7 et 3 La Riche ;
- 10-Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité 8 rue du doyenne-La Riche;
- 11- Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité 120 rue de la Mairie- La Riche ;
- 12- Projet de délibération relatif à l'acquisition d'opportunité 110 rue de la Mairie Lot 9- La Riche;
- 13- Projet de délibération relatif aux tarifs Fil bleu et Fil blanc 2025-2026 ;
- 14- Projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention à l'association « Co'Hop » pour le projet de Vélo-taxi pour l'année 2025 ;

15-Information des décisions prises par le Président et par délégation.

Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Emmanuel DENIS